

Pour l'abrogation du Projet de loi de sécurité Globale

Category: Droits - libertés

écrit par jmfouquer | 27 novembre 2020

La marche des libertés dans toute la France samedi 28 novembre a été interdite à Paris par le préfet Lallement. Cette manifestation appelle les citoyens à contester le projet de loi sur la sécurité globale. Elle vient après les violences inouïes commises contre un producteur de musique et heureusement filmées. Nous serons donc à cette manifestation, avec de nombreuses associations, syndicats, partis politiques !

L'article 24, voté en première lecture vendredi dernier dans le cadre d'une procédure accélérée anti démocratique devenue la norme, est le plus controversé. Sous le faux prétexte de renforcer la sécurité des forces de l'ordre, il attaque les droits fondamentaux. Dans les faits, cette mesure interdit à la presse de faire son travail d'information. Elle empêche le citoyen d'exercer son droit de regard sur les agissements de fonctionnaires dont la mission est pourtant particulièrement sensible : parfois dotés d'armes de guerre, ils sont chargés d'assurer la sécurité des citoyens et le maintien de l'ordre. Cette nouvelle disposition favorise l'auto-censure par la crainte des interpellations, des amendes et de la confiscation du matériel. Les autres articles de loi étendent les pouvoirs de la police nationale, municipale et des sociétés de sécurité privée, et avalisent l'usage des drones et de la surveillance généralisée des foules.

La police française est tristement connue pour sa brutalité : de la mort de Rémy Fraisse à Cédric Chauviat, les exemples sont nombreux. La chasse à l'homme de lundi 23 novembre au cours de l'évacuation des réfugiés place de la république à Paris, les élus et journalistes molestés sur place, marquent un pas supplémentaire dans la violence d'Etat et

l'autoritarisme d'un gouvernement qui fait usage de la force pour museler les oppositions.

Cette stratégie de mise au pas est assumée par le ministre Darmanin et le préfet Lallement. On assiste à la naissance d'un Etat policier décomplexé et à la militarisation de la société toute entière par la légitimation de la sécurité privée pour soutenir la violence d'Etat et criminaliser les plus vulnérables et les plus récalcitrants : opposants politiques, syndicalistes, étudiants mobilisés, mais aussi associations, sans papiers, pauvres, femmes ou jeunes des quartiers.

Une telle atteinte à la démocratie n'est pas acceptable. C'est pourquoi nos organisations appellent chacun-e à se mobiliser pour exiger :

- L'abrogation du projet de loi de sécurité globale
- La démission du ministre Darmanin
- La révocation du préfet Lallement

Signé : Ensemble, GDS, Générations, NPA, PEPS, France Insoumise